



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Comité Technique d'Etablissement du 22 nov. 2016

Représentants du personnel : **Cfdt**: Sylvie Deyris et Patrick Fourmigué + CGT, FO, UNSA

Direction Générale : Bernard Larrouturou, SG+DRH (Sylvie Moreau, Véronique Wormser, Fabien Blaise, Martine Simonin), DAGEF-immobilier (Christophe Dupas), Service Dialogue Social (Stéphanie Vidal), D4P (Philippe Vauchassade).

Secrétaire adjointe de séance : **Sylvie Deyris**

Réponses du Directeur Général à la déclaration liminaire **Cfdt** et aux autres questions :

- « **Crise** » de l'été au **Siège du Cerema**. Le DG rappelle sa décision du 21 octobre dernier, de rétablir **Sylvie Moreau** dans ses fonctions de **SG+DRH** du Cerema, suite à la décision annoncée à tous les agents son mél du 7 juillet (*rappel en fin de notre CR*). La **Cfdt** ne développera pas les réponses faites en séance par le DG, car nous estimons que c'est à lui qu'il appartient de communiquer sur ce sujet.
- **Rapports du CGEDD**. Ils seront tous deux communiqués aux représentants du personnel.
Les travaux de préparation du **COP** ont été « suspendus » depuis juillet. Ils devraient reprendre prochainement, mais il serait surprenant qu'il soit signé avant l'automne 2017. Le DG estime que cela ne devrait pas avoir d'impact sur la déclinaison du projet stratégique.
Inspection au niveau du **Siège**. Le DG a reçu le rapport intermédiaire le 17 octobre. Le rapport final devrait sortir très rapidement. Le DG programmera des réunions en bilatérale avec chacune des organisations syndicales pour échanger sur ce rapport.
- **Budget**. Le DG confirme que le schéma d'emploi prévoit **une baisse de -125 ETP pour 2017**, supérieure à 4 % (à comparer à la baisse de -64 ETP sur 2016). Le DG indique que le budget d'investissement devrait être « meilleur » que l'an passé...
- **Formation donnée**. Le DG dit être bien conscient de l'importance de ce chantier. Il compte l'ouvrir avant la fin de l'année, pour aboutir mi-2017.
- **Restauration collective**. Sujet inscrit à l'ordre du jour de la prochaine COPAS (Commission Pour l'Action Sociale). L'état des lieux a été fait (laborieusement) et a mis en évidence les différences de traitement entre les sites. La SG+DRH rappelle que c'est l'autre chantier important du moment et souligne que les décisions des directeurs locaux ne sont pas forcément toutes conditionnées à des décisions du Siège.

Nota : une inspection de la Cour des Comptes devrait avoir lieu en janvier 2017.

1 – Relocalisations (débat)

Lecture du communiqué intersyndical du Cerema EST, relatif au site de Metz.

Le DG annonce que le ministère vient de signer les **deux arrêtés ouvrant droit aux primes de restructuration et autres indemnités !**

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033420257&dateTexte=&categorieLien=id>
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033420274&dateTexte=&categorieLien=id>

Cfdt: nouvelle positive pour les agents impactés au Bourget et Paris-Miollis (IDF), à Montpellier et Nice (MED), à Bonneuil (EMF) ainsi que pour ceux d'EMF à Aix et Nantes.

- Sites de « *relocalisation* » : toujours pas de proposition des Ministères pour la destination future des agents du **Bourget** (IDF) et de **Bonneuil** (EMF).
 - **Cfdt**: insiste pour que les deux directeurs EMF et IDF travaillent ensemble, pour proposer aux agents EMF de Bonneuil d'autres alternatives que Compiègne ou Brest. Le **DG** reconnaît que ce travail n'a pas encore commencé.
- Agents **EMF Nantes et Aix**. La procédure n'est pas encore en place...
- **Metz** : différents scénarios immobiliers pour une centaine de postes de travail. L'analyse multicritères, en cours de finalisation, privilégie le scénario de l'université en centre-ville. Le **DG** est favorable à ce scénario messin, mais **il ne veut/peut prendre aucun engagement**

avant la finalisation du schéma immobilier (SPSI) de l'ensemble du Cerema, schéma qui doit intégrer le bilan financier des opérations sur tous les sites et notamment les produits de cession. La mobilisation des agents et de leurs représentants doit donc continuer.

- **Bordeaux/St Médard.** Le **DG** rappelle la volonté de regrouper les agents sur **un unique site**. Les études font ressortir deux scénarios quasi ex-aequo, qui prévoient chacun une construction neuve. Pas de position de la Direction pour l'instant. Le fait qu'il y ait plus d'agents à St Médard qu'à Bordeaux pourra peser sur le choix final...
- **Nice.** Pour les agents dont les activités sont supprimées, un traitement au cas par cas est en cours. Les réunions techniques commencent avec l'Ademe de Sophia pour vérifier les possibilités d'accueil des agents de Nice.
 - **Cfdt:** s'il s'avère qu'il n'est pas possible d'accueillir correctement à l'Ademe les 25 agents, ce choix sera-t-il abandonné ?
 - **DG :** on fait tout notre possible pour que les 25 agents puissent travailler dans des conditions correctes dans le site de l'Ademe à Sophia.
 - **Cfdt:** il serait malvenu d'utiliser des arguments de m², pour abaisser à 20 agents le seuil de cette future « agence ». Réponse **DG :** nous en restons à ce qui a été écrit.

Délais : le volet financier du schéma immobilier devrait être prêt fin février 2017. Le **DG** rappelle que l'Etat (ministère de l'économie) a mis en place le 19 septembre 2016, la **DIE**, Direction de l'Immobilier de l'Etat - qui remplace France Domaine. Avec les nouvelles procédures d'instruction, plus lourdes et complexes, l'approbation du SPSI par le CA ne devrait pas intervenir avant fin 2017.

Enfin, le Siège mettra rapidement en place un **comité de suivi « stratégie immobilière »**, avec les organisations syndicales, au niveau Etablissement.

2 - Effectifs (débat)

Les chiffres fournis par la DG sont arrêtés **au 31 août**, donc sans tenir compte des mobilités des CAP de cet automne. (Nota : il n'intègre pas les effectifs hors plafond –dont apprentis - ni les vacataires de courte durée).

Notre tableau **Cfdt** ci-contre, présente la **variation d'effectifs depuis le 1^{er} janv. 2014**, donc sur 2 ans et 8 mois d'existence du Cerema.

Pour mémoire, nous rappelons aussi les chiffres d'août 2015.

Cela permet de faire des comparaisons au même mois des deux années.

Direction	effectifs en ETP en...			variation 2ans 8mois		Trié par variation croissante
	janv 2014	août 2015	août 2016	en ETP	en %	
DTecEMF	175	166	175	-0	0%	DTerMed -10.7%
DTecITM	172	164	162	-10	-6%	DTerNP -7.3%
DTecTV	142	148	145	2	2%	DTerSO -6.2%
DTerCE	461	449	434	-27	-6%	DTerCE -5.9%
DTerEst	259	253	250	-9	-4%	DTecITM -5.9%
DTerIdF	206	197	194	-12	-6%	DTerIdF -5.8%
DTerMed	348	328	310	-37	-11%	DTerNC -5.5%
DTerNC	320	318	303	-18	-5%	DTerEst -3.6%
DTerNP	256	244	238	-19	-7%	DTerOUE -2.1%
DTerOUE	324	314	317	-7	-2%	DTecEMF -0.3%
DTerSO	297	295	279	-18	-6%	DTecTV 1.5%
Siège	88	134	141	53	60%	Siège 60%

Cerema	effectifs en ETP en...			variation 2ans 8mois	
	janv 2014	août 2015	août 2016	en ETP	en %
A	1 057	1 074	1 096	39	3.7%
B	1 203	1 183	1 127	-75	-6.3%
C	631	600	577	-54	-8.6%
OPA	159	151	146	-12	-7.6%
Total	3 049	3 008	2 947	-103	-3.4%



Nota : au 31/08/2016, les effectifs physiques sont de 3 043 agents. Le Cerema se rapproche du seuil "psychologique" de 3 000.

Nota : les décimales des ETP sont masquées pour la lisibilité du tableau, ce qui explique que les différences puissent présenter un écart de + ou - 1.

Cfdt: notre analyse des effectifs depuis janvier 2014.

...Le **Siège** a atteint le plafond annoncé.

Les **DTec TV et EMF** sont restées stables, alors que la **DTec ITM** a reculé de 6%.

Dans les **8 DTer**, les effectifs sont passés de 2 471 à 2 324 ETP, soit une perte de 147 ETP (-6 %).

- Les **DTer EST** et **Ouest** n'ont perdu « que » 2 à 4% ;
- Les cinq autres **DTer - NC, IdF, CE, SO, NP** - ont reculé de 5 à 7% ;
- La **DTer MED** détient un triste record (-11%). Elle a maintenant moins d'ETP que la **DTer Ouest**.

Suite à la présentation de Fabien Blaise (SG), la Direction estime que la forte **baisse en catégorie B** observée en 2016 peut s'expliquer par le nombre plus élevé de départs à la retraite.

- **Cfdt**: cet argument est fallacieux, car c'est surtout le résultat calamiteux de la politique du Cerema de publier trop de postes "réservés Cerema". Ainsi, la dernière CAP des TSDD se traduit par une seule entrée contre 17 sorties (soit un bilan de -16).
- **DG** : admet que ce repyramidage n'est pas fortuit : « *il va dans le sens de l'histoire (...) En plus, il y a une part que l'on ne maîtrise pas, car notre établissement connaît une mobilité beaucoup plus forte que d'autres (IGN, Météo, Ifsttar)* ».

3 - Compétences collectives

Philippe Vauchassade (D4P) présente les résultats de la cartographie des compétences 2016 (**Comète - voir PJ**). La réactualisation est prévue début 2017. La Direction ne peut (veut ?) pas répondre à notre question « *savez-vous combien d'agents ont consulté Comète après l'avoir rempli ?* ».

Cfdt: présente deux demandes :

- cet outil doit évoluer pour apporter un plus aux agents et pas uniquement à la hiérarchie du Siège et des DTer/DTec. Sinon, il restera un « exercice imposé »... comme d'autres.
- la liste des spécialistes, experts (dont internationaux), par DTer/DTec et Communauté-métier.

Activités supports. Les 800 agents de ce domaine n'étaient pas concernés par Comète en 2016. Par contre, **en 2017**, ils seront invités à se positionner dans l'une des **cinq nouvelles communautés-métier** :

1. *Développer et valoriser le potentiel humain du Cerema*
2. *Promouvoir et partager les activités, les productions du Cerema*
3. *Apporter une offre de services d'appui aux missions de l'établissement*
4. *Orienter, définir les priorités, assurer l'atteinte des objectifs du Cerema*
5. *Assurer la durabilité de l'action du Cerema*

Cfdt: ces intitulés mériteraient d'être plus synthétiques et directement compréhensibles !

4 - Formation reçue

Martine Simonin (DRH) présente les différents accords cadre en cours sur des sujets variés tels que :

- Culture managériale ; CHSCT et RPS (risques psycho-sociaux) ;
- Action sociale : présidents de CLAS et membres de la COPAS (21 et 22 novembre 2016) ;
- Coordinateurs de l'animation des communautés métiers (nov. et janvier) ;
- Formation des directeurs DDRCP (nota **Cfdt**: « *commerciaux* ») ;
- Outils logiciels (dont QGIS) ; formations juridiques ; commande publique ;
- Maîtres d'apprentissage (fait en sept. 2016) ; etc.

Enfin, la Direction Générale :

- prévoit la mise en place d'**indicateurs communs** à toutes les directions (par exemple pour éviter que certaines ne gonflent les statistiques en comptant des réunions de club métier)
- affiche sa volonté d'aller vers un **plan de formation** au niveau de l'établissement

Prochain CTE le 23 mars 2017

Les deux suivants sont prévus les 18 mai et 11 juillet.

Vos représentants au Comité Technique d'Etablissement

Claude GUILLET	TSDD	DTer NC
Stéphane POULNOIS	TSDD	DTer EST
Sylvie DEYRIS	SACDD	DTer CE
Patrick FOURMIGUE	ITPE	DTer MED

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

Pour mémoire, mél du DG à tous les agents (7 juillet 2016).

Sujet : Décision de nomination au siège du Cerema
De : "LARROUTUROU Bernard - CEREMA/Siège/DG" <bernard.larroutou@cerema.fr>
Date : 07/07/2016 10:50
Pour : Agents.CEREMA@cerema.fr

Chères et chers collègues, personnels du Cerema,

Vos représentants au conseil d'administration ont communiqué vers vous le 28 juin, à l'issue de la séance du conseil, à propos de la crise que traverse notre établissement. Pour des raisons que chacun pourra comprendre, j'ai été jusqu'ici, malheureusement, dans l'incapacité de communiquer vers vous à propos de cette situation à la fois complexe et très sensible.

Je souhaite aujourd'hui vous dire que, après en avoir informé la direction des cabinets des deux ministres de tutelle, j'ai signé hier une décision portant sur les nominations suivantes au siège du Cerema : Sylvie Moreau est nommée conseillère spéciale auprès du directeur général et du président du conseil d'administration, Véronique Wormser est nommée secrétaire générale par intérim et Jean-Marc Chastel est nommé directeur des ressources humaines par intérim.

Sylvie Moreau et moi-même avons estimé que cette décision était indispensable pour donner à notre établissement une chance de sortir de cette crise. Avec toute l'équipe de direction, nous espérons que la période qui vient permettra à chacun de retrouver la sérénité dont nous avons tous besoin pour pouvoir continuer ensemble la construction du Cerema.

Je n'oublie pas, bien sûr, que la période qui s'ouvre sera pour la majorité d'entre nous une période de congés bien mérités après cette année bien remplie, et je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Très cordialement,
Bernard Larroutou